

Les informations de ce document, concernant les modalités d'inscription et le fonctionnement de nos accueils, restent soumises aux évolutions sanitaires et aux mesures gouvernementales en lien avec la COVID-19.

Documents à fournir pour l'inscription (sauf si déjà fournis au préalable)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance | <input type="checkbox"/> Fiche enfant |
| <input type="checkbox"/> Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 | <input type="checkbox"/> Notification « aides au temps libre CAF » |
| <input type="checkbox"/> Décision judiciaire concernant la garde de l'enfant | |

Informations générales

Compte tenu des protocoles sanitaires existants, la Ville est dans l'obligation de limiter le nombre de places par structure. Le fonctionnement (organisation, entretien des locaux...) dépendra des évolutions des consignes sanitaires dédiées aux accueils de loisirs.

Répartition des Centres de Loisirs

	Session de Juillet	Session de Août
Centre Les Tout-Petits (école Jean Cavailès Maternelle)	Enfants scolarisés cette année en Toute Petite et Petite Section de maternelle.	
Centre Jean Zay (école maternelle Jean Zay)	Enfants scolarisés en Moyenne Section jusqu'à 5,5 ans *	Fermé
Centre de Loisirs Maternel (Forêt du Chêne à Leu)	Enfants scolarisés en Moyenne Section jusqu'à 5,5 ans *	Enfants scolarisés en Moyenne Section jusqu'à 5,5 ans
Centre de Loisirs Élémentaire (Forêt du Chêne à Leu)	Enfants de 6 ans jusqu'en CE2 (cette année).	Enfants de 6 à 11 ans.
Centre de Loisirs Moulin (Ecole élémentaire Jean Moulin)	Enfants scolarisés cette année en CM1 et jusqu'à 11 ans.	Fermé

*Le lieu d'accueil restera à confirmer par l'AEF après la période d'inscription.

Inscriptions

Les enfants doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible jusqu'à 11 ans révolus (moins de 12 ans). Les **règlements intérieurs** sont disponibles à l'AEF et sur le site de la ville.

Période d'inscription : du **Mardi 25 mai au vendredi 04 juin 2021** (en fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place).

- **Deux possibilités d'inscription** : - le site de la ville, www.grandquevilly.fr puis **Espace Citoyen**.
- **l'Accueil Enfance Famille** (au RDC de la Mairie)
- **Les annulations** sont possibles : - pour la session de juillet jusqu'au **vendredi 18 juin 2021**.
- pour la session d'août jusqu'au **vendredi 16 juillet 2021**.

Toute inscription vaut facturation : Au-delà de cette date pour les annulations, il est nécessaire de fournir un justificatif remis à l'Accueil Enfance Famille, 8 jours au plus tard à la fin de la session. La liste détaillée des justificatifs admis est précisée dans le règlement intérieur.



Accueil des Tout-Petits (toute petite section et petite section) à l'école Maternelle Jean Cavallès

Les enfants scolarisés en toute petite section et petite section seront **accueillis à l'école Maternelle Jean Cavallès**. Ils pourront ainsi bénéficier de toute l'attention et d'une organisation spécifique qui convient parfaitement aux enfants. Un accueil et un départ échelonnés **directement sur le site entre 8h et 9h15 et entre 16h30 et 18h**. La mise en place des siestes se fera par groupement de deux écoles dans le respect des groupes constitués.

La Restauration : Le Centre des Tout-petits déjeunera au restaurant du Village Scolaire.

Arrivée et départ des enfants

Un accueil et un départ échelonnés **directement sur les sites entre 8h et 9h15 et entre 16h30 et 18h** sur les niveaux aux Centres de Loisirs maternel, élémentaire et sur les écoles Jean Zay et Moulin.

La Restauration : Le Centre de loisirs élémentaire et Jean Zay déjeunent à Jean Zay/ Ribière, le Centre Moulin au Village Scolaire et le centre maternel déjeunera sur place.

Projet éducatif

L'acquisition de l'autonomie, de la socialisation, du respect des rythmes de l'enfant et de son épanouissement regroupe l'ensemble des objectifs du centre de loisirs.

Fonctionnement général des accueils :

Les horaires sont indicatifs et peuvent varier en fonction des lieux et des groupes d'âge des enfants.

8h00-9h15 : Accueil	13h15-14h30 : Temps de repos ou temps calme (selon l'âge)
9h30-11h30 : Activités adaptées	14h30-16h00 : Activités adaptées
11h30-13h15 : Repas	16h00-16h30 : Goûter
	16h30-18h00 : Départ /petit jeu

Tarification 2021

Revenus des parents : Impôt 2020 sur les revenus de 2019	Tarification session (semaine de 5 jours)	Tarification session (semaine 4 jours)	Tarification session (semaine 3 jours)	
Se référer à la ligne : « Impôt sur le revenu avant crédit d'impôt - prélèvement forfaitaire déjà versé sur les revenus mobiliers », ou à défaut « Impôt total avant crédit d'impôt », ou à défaut « Montant net de votre imposition ».	Si ligne = 0 €	19,50 €	15,60 €	11,70 €
	Si ligne ≤ 550 €	25,50 €	20,40 €	15,30 €
	Si ligne > 550 €	34,75 €	27,80 €	20,85 €
	Hors commune = 0 €	146,50 €	117,20 €	87,90 €
	Hors commune ≤ 550 €	150,25 €	120,20 €	90,15 €
	Hors commune > 550 €	151 €	120,80 €	90,60 €

Paiement sur facture après chaque session : par internet via l'Espace Citoyen en adhérant à la facture en ligne ou auprès d'un buraliste partenaire affichant le logo Paiement de Proximité (en espèce ou par carte bancaire) ou au Centre des Finances Publiques de Grand-Quevilly ou par prélèvement automatique.

Accueil Enfance famille : 02.35 68.99.04

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : maternel 02 35 68 91 74 / élémentaire 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende : 06 76 05 90 48

Courriel : aef@grandquevilly.fr